



Conseil des écoles fransaskoises

15 écoles et un pensionnat 7 jours sur 7



ÉTATS DES COMPTES PUBLICS
Du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010

2009 – 2010



TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DU CONSEIL DES ÉCOLES FRANSASKOISES	2
LES COMPTES PUBLICS	2
RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS SCOLAIRES.....	5
DÉPENSES DE PLUS DE 10 000 \$	6
BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE.....	9
RÉMUNÉRATION AUX EMPLOYÉS	9
<i>Frais de déplacements totalisant plus de 2 000 \$</i>	9
<i>Sommaire des salaires payés</i>	10
ACTIFS ET PASSIFS	11
<i>SOMMAIRES DES REVENUS ET DÉPENSES</i>	12
MARGE ET ENTENTE DE CRÉDIT	12
<i>Emprunt</i>	13
<i>Excédent (déficit) accumulé</i>	14
<i>Avantages sociaux futurs</i>	15
<i>Engagements contractuels</i>	17
<i>Engagements pour projets d'immobilisations par le Ministère de l'Éducation</i>	17

APERÇU DU CONSEIL DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est administré par l'entité légale appelée le Conseil scolaire fransaskois (CSF). Le CÉF administre les 13 écoles fransaskoises qui se retrouvent à l'intérieur des neuf régions scolaires qui, ensemble, forment le CÉF. Il est responsable de fournir des services éducatifs en français aux enfants de parents ayant droits de la Saskatchewan, ainsi que l'anglais langue première, pour que les élèves soient des diplômés francophones bilingues dans les deux langues officielles.

De concert avec la direction de l'éducation, les directions d'école implantent les politiques éducationnelles du CÉF. Chaque direction d'école est responsable de son personnel et des opérations de son école.

Le CÉF employait 146 enseignants à temps plein ou à temps partiel pour une équivalence à temps plein de 126,6. Il emploie aussi, entre autres, un directeur de l'éducation, un chef des services financiers, deux directeurs adjoints à l'éducation, un directeur des ressources humaines, une coordonnatrice des services éducatifs en petite enfance, quatre conseillers pédagogiques, un directeur du mentorat, un conseiller en exogamie, trois conseillers en services spécialisés, un directeur des services et installations, une responsable des communications, un responsable des infrastructures technologiques, un coordonnateur des services administratifs, un directeur des finances et une responsable de l'animation socioculturelle, ainsi qu'un total de 123¹ personnes de soutien travaillant à temps plein ou à temps partiel. Le transport des élèves comptaient 5 chauffeurs d'autobus à l'emploi du CÉF, 49 routes contractuelles régulières (autobus ou voitures privées), 15 routes desservies par les parents eux-mêmes, 4 routes des autres divisions scolaires qui reçoivent le financement directement ou qui nous facturent et 9 routes pour le transport APA. Au 30 septembre, 1 235 élèves, dont 18 provenant du Manitoba, étaient inscrits de la maternelle à la 12^e année dans nos 13 écoles dont une avec un pensionnat, 4 élèves étaient inscrits dans une école au Manitoba et 187 autres enfants dans nos programmes de petite enfance pour un total de 1 239 élèves.

Le CÉF reçoit des fonds publics et n'a pas le droit de taxation. Le budget total était d'un peu plus de 25,3 \$² millions pour l'année financière 2009-2010.

LES COMPTES PUBLICS

L'état des comptes publics du CÉF a été préparé en conformité avec la Section 283 de la *Loi de 1995 sur l'éducation* et ses règlements. Cet état vise à présenter les détails des opérations du CÉF de façon complémentaire aux états financiers vérifiés.

Le but des comptes publics est de démontrer de façon plus significative et compréhensive les opérations du CÉF aux parents, au personnel et au public en général pour ainsi fournir une plus grande transparence.

¹ Sources : Rapport annuel 2009-2010

² Budget adopté 2009-2010

En général, les comptes publics présentent des informations complémentaires aux états financiers vérifiés ou autres documents préparés par le CÉF comme le budget annuel.

Ces détails sont basés sur les états financiers vérifiés et devraient être utilisés en complément de ceux-ci.

Voici un extrait de la Section 283 de la *Loi sur l'éducation* :

« États financiers antérieurs

283(1) Au plus tard le 30 juin pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et le 28 février pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c), chaque commission scolaire fait préparer à son intention un état des comptes publics de la division scolaire pour l'exercice précédent.

(2) Au plus tard le 30 juin pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et le 28 février pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c), le conseil scolaire fait préparer et dépose à une de ses réunions publiques un état de ses comptes publics pour l'exercice précédent.

(3) Les comptes publics visés aux paragraphes (1) ou (2) peuvent être consultés par le public pendant les heures normales d'ouverture et doivent être publiés en quantité suffisante et distribués de façon à satisfaire à la demande.

(4) Sous réserve des exigences réglementaires, ces comptes publics :

a) dans le cas d'une commission scolaire, sont accompagnés des états financiers vérifiés de la division scolaire établis en conformité avec l'alinéa 85(1)s);

b) dans le cas d'un conseil scolaire, sont accompagnés des états financiers vérifiés du conseil scolaire établis en conformité avec l'alinéa 86(1)s);

c) montrent clairement et complètement les revenus, les dépenses, l'actif et le passif de la division scolaire ou du conseil scolaire au 31 décembre de l'exercice précédent pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et au 31 août de l'exercice précédent pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c);

d) montrent clairement et complètement l'état du fonds de capital et du fonds de fonctionnement et de tout autre fonds prévu par la présente loi pour la division scolaire ou le conseil scolaire au 31 décembre de l'exercice précédent pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a) et au 31 août de l'exercice précédent pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c);

e) donnent tous les renseignements nécessaires pour expliquer les opérations financières et la situation financière de la division scolaire ou du conseil scolaire au cours de l'exercice précédent et à sa clôture ;

f) montrent de façon claire et complète :

i) la rémunération versée à chaque employé de la commission scolaire ou du conseil scolaire;

ii) les dépenses effectuées au titre de chaque contrat;

iii) les dépenses, les subventions et les contributions en biens et services versées ou contribuées sous le régime de l'article 87, dans le cas d'une commission scolaire, ou de l'article 88, dans le cas d'un conseil scolaire.

(5) La commission scolaire ou le conseil scolaire étudie les comptes publics établis en application du paragraphe (1) ou (2) et en délibère sur ceux-ci :

a) avant le 30 septembre pour l'exercice prévu à l'alinéa 277a);

b) avant le 31 mai pour les exercices prévus aux alinéas 277b) et c).

RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS SCOLAIRES

Montant payé aux conseillers scolaires dans le cadre de leurs fonctions.

HONORAIRES	
Plage d'honoraires	Nombre de conseillers
14 000 et plus	2
12 000 à 13 999	2
10 000 à 11 999	1
8 000 à 9 999	1
6 000 à 7 999	2
4 000 à 5 999	1
2 000 à 3 999	0
0 à 1 999	0

FRAIS DE DÉPLACEMENT	
Plage des frais de déplacement	Nombre de conseillers
9 000 et plus	0
8 500 à 8 999	0
8 000 à 8 499	0
7 500 à 7 999	0
7 000 à 7 499	1
6 500 à 6 999	0
6 000 à 6 499	1
5 500 à 5 999	0
5 000 à 5 499	0
4 500 à 4 999	3
4 000 à 4 499	0
3 500 à 3 999	1
3 000 à 3 499	1
2 500 à 2 999	0
2 000 à 2 499	0
1 500 à 1 999	0
1 000 à 1 499	0
500 à 999	1
0 à 499	1

Montant payé aux conseillers d'école dans le cadre de leurs fonctions.

HONORAIRES	
Plages d'honoraires	nombre de conseillers
14 000 et plus	0
12 000 à 13 999	0
10 000 à 11 999	0
8 000 à 9 999	0
6 000 à 7 999	1
4 000 à 5 999	1
2 000 à 3 999	5
0 à 1 999	55

DÉPENSES DE PLUS DE 10 000 \$

Cette section contient les paiements faits par le CÉF totalisant plus de 10 000 \$ par fournisseur.

Fournisseur	Montant
Receveur Général - RP 0002	3 158 916,40
Receveur Général - RP 0001	1 481 470,87
Saskatchewan Teachers' Fed.	937 617,99
Gabriel Construction	724 004,66
FirstCanada ULC	674 662,53
Hertz Northern Bus	589 759,58
Municipal Employees Pension P	456 816,98
Sask Energy	331 306,47
Con-Tech General Contractors	324 172,91
C & S Builders ltd.	310 749,95
Stantec Architecture Ltd.- SAL	304 828,68
AODBT Architecture Interior	273 857,70
De Lage Landen Financial	255 938,11
S.S.B.A. - Saskatchewan School	247 903,67
Matrix Video Communications	247 759,60
Richard Wolensky	232 502,48
Sask Power-Billing Services	227 870,15
SaskTel CMR	192 720,18
Credit Union - Master Card	169 830,98
Primaris Management Inc.	158 623,14
Amil's Diamond Taxi Service	136 179,75
Independent Construction	133 994,29
Grand & Toy	119 890,12
Chenelière Education Inc.	117 422,18
Balfour Moss LLP	110 983,60
City of Saskatoon	98 372,95
Marsh Canada Ltd.	94 483,76
BDO Dunwoody LLP	87 101,50
Donald Moe	80 387,30
Medius Restoration Services	80 151,52
Suncorp Valuations Ltd.	71 925,00
WR Trust	65 653,72
Success Office Systems	62 351,03
Trade West Equipment	62 343,14
Roofing Recycle	61 205,20
Jeannine Hardy	57 809,06
Fasttrack Management Group LTD	57 403,98
Saskatchewan Workers'	52 597,64
Genesis Network	51 251,14
Planet Clean	51 067,77

Conseil des écoles fransaskoises

Teachers' Superannuation Fund	50 511,50
Division Scolaire	47 212,22
Travelodge Hotel Regina	46 841,56
Lucille Forseille	46 042,62
Accent Dacor	45 375,50
101097122 Saskatchewan Ltd	44 378,25
APECF-Centre Éducatif	43 772,00
Jean Pelletier	41 749,80
Glen Taylor	41 582,13
Mobile Paving Ltd.	41 307,00
Apple Canada Inc. C 3120	38 764,27
Centre régional d'archives	38 278,04
Acme Welding Shop Ltd.	37 335,10
Softchoice Corporation	36 502,34
Welldone Mechanical Services	35 905,28
Doug Zurowski	34 957,70
Boisclair Concrete & Const.	33 214,64
Prairie Graphics Inc.	33 177,49
Groupe Modulo Inc.	33 018,37
A & L Motors	31 049,28
Gravelbourg Home Building	30 733,44
Thorpe Brothers Ltd	30 684,46
CIT Financial Ltd.	30 671,50
Martin Charlton	30 258,45
Louis Lacoursière	29 687,89
Teachers' Sup'n Commission	28 697,36
Fas Gas Oil Ltd	28 691,80
Champion Janitorial	27 925,00
Sheila Laroque	27 195,00
Gisèle Lalonde	26 257,49
Evolution Presentation	26 142,77
SaskTel Mobility	25 583,78
Charmaine L. Smyth	25 498,00
Conrad Gaudet	25 480,00
Boire Trucking Ltd.	25 451,87
Sharon Gaudet	24 375,22
Southland Co-operative	24 135,87
Great Western Saw	22 926,30
Danielle Cook	22 899,30
Daniel Denis	22 883,70
Le-Cours.ca	22 680,00
École de cirque de Gaspésie	22 075,27
Tom Michaud	21 654,66
Bouquinerie Gravel	21 415,16
Troupe Du Jour	21 201,20
Speech Path The	19 529,26

Rawlco Radio	18 782,40
SÉBIQ	17 922,62
Auvergnois de Ponteix	17 733,51
Hub City Display	17 128,95
Marie-Hélène Tanguay	17 079,14
Johnson Controls #C3039	16 466,89
Assemblée Communautaire	16 455,10
Centre Educatif Felix Le Chat	16 309,45
École St-Isidore	16 305,75
LEADS	15 991,52
West Wind Aviation Limited	15 462,30
Dominic Rivard	15 456,74
Fact Computers (1998)	15 252,91
Prairie Mechanical Services	14 667,66
Wintergreen	14 587,38
Zep Factory Outlet	14 112,83
Domco Construction Inc.	13 780,37
DIFFUSION DIMEDIA Inc.	13 691,99
Mulberry's Bakery & Café	13 558,02
Wesclean Equipment & Cleaning	13 428,24
Shanahan's Building Specialtie	13 175,60
Minister of Finance	12 905,03
Chatelle Cory	12 616,50
Glen Freethy	12 561,67
Tammy Vansil	12 456,00
Scan-Tech Alarms Systems	12 167,88
A.L.E.F. -Karen Dunn	12 163,12
Team Skyline Sports Ltd.	11 947,38
Yvette Forcier	11 749,67
Prince Albert Northern	11 696,34
Prairie Controls Ltd.	11 409,30
Colonial Square Inn & Suites	11 200,62
Isabelle Champagne	11 121,86
Prêt autobus-Concentra	11 055,67
Groupe Hay Limitée	11 035,08
Option-Choix	10 985,24
GutterMasters & Exteriors	10 892,78
Saskatoon Inn	10 807,71
Crealogik inc.	10 743,44
Travelodge Hotel Saskatoon	10 473,81
Northern Greens Resort	10 456,96
Boreal Northwest	10 252,71
Niesner Properties Inc.	10 237,50
Northland Recreation Supply	10 200,00
Gold Business Machines Ltd.	10 012,17

BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Détail des bourses et aide financière allouées pour un montant totalisant plus de 2 000 \$ par personne ou organisme.

Nombre de Boursiers	Description	Montant
6	Bourse pré-service – BAC en éducation	5 000 à 10 000 \$
0	Bourse pré-service – BAC en éducation	0 à 4 999 \$

RÉMUNÉRATION AUX EMPLOYÉS

Frais de déplacements totalisant plus de 2 000 \$

Frais de déplacements encourus par les employés dans le cadre de leurs fonctions ainsi que la participation à des conventions et des congrès.

NOMS DE L'EMPLOYÉ	MONTANT
Tom Michaud	\$21 335,83
Marie-Hélène Tanguay	\$14 481,81
Dominic Rivard	\$13 056,74
Yvette Forcier	\$11 678,31
Gisèle Lalonde	\$11 257,49
Sebastien Fillion	\$9 779,34
Robert Lessard	\$8 445,54
Steve Ékoudi	\$8 112,54
Frankie Laclare	\$7 987,91
Jennie Baudais	\$7 273,02
Khalid Ouaziz	\$7 243,57
Miles Muri	\$6 104,31
Christian Gravel	\$5 627,02
Gaston Dubé	\$5 366,37
Christelle Tiati	\$4 706,90
TOTAL=	\$142 456,70

Sommaire des salaires payés

Cette information se base sur le salaire brut tel que reporté du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010 et inclus les employés temporaires, occasionnels et ceux à contrat.

Nombre d'employés	Plage de salaire
4	110 000 et plus
25	80 000 à 109 999
42	70 000 à 79 999
29	60 000 à 69 999
27	50 000 à 59 999
39	40 000 à 49 999
35	30 000 à 39 999
45	20 000 à 29 999
73	10 000 à 19 999
347	0 à 9 999

Comme le sommaire des salaires ci-dessus reflète tous les employés (incluant les employés occasionnels et les employés temporaires comme les suppléants, etc.), le nombre d'employés ne représente pas exactement le nombre d'employés couramment à l'emploi du CÉF.

Conseil des écoles fransaskoises

ACTIFS ET PASSIFS

Actifs

	2010	2009
Actifs financiers		
Encaisse	1 966 181	2 919 454
Placements à court terme	-	-
Comptes à recevoir (note 3)	2 219 698	1 869 809
Inventaire à vendre	-	-
Placements à long terme (note 4)	176 237	168 780
Autres actifs	-	-
Total des actifs financiers	4 362 116	4 958 043
Passif		
Dette bancaire (note 5)	-	-
Octrois provinciaux trop-perçus	-	-
Comptes à payer et charges courues (note 6)	1 403 244	1 379 122
Prêts à court terme	-	-
Dette à long terme (note 7)	1 135 963	515 977
Avantages sociaux futurs (note 8)	224 700	213 900
Revenus reportés (note 10)	1 058 876	247 497
Autres passifs	-	-
Total du passif	3 822 783	2 356 496
Actifs financiers nets	539 333	2 601 547
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Annexe C)	38 400 604	36 085 772
Inventaire	-	-
Frais payés d'avance	75 800	68 043
Total des actifs non financiers	38 476 404	36 153 815
Excédent accumulé (note 11)	39 015 737	38 755 362

Conseil des écoles fransaskoises

SOMMAIRES DES REVENUS ET DÉPENSES

	2010 Prévu	2010 Réal	2009 Réal
Revenus (Annexe A)	(non vérifié - note 15)		
Contributions	-	-	-
Octrois	22 354 964	24 838 480	25 038 835
Frais de scolarité et autres	188 700	196 344	185 819
Fonds générés par les écoles	-	298 827	371 174
Services complémentaires (note 17)	148 077	227 944	86 243
Services externes (note 18)	304 587	344 169	351 163
Autres	116 910	261 159	499 653
Total des revenus	23 113 238	26 166 923	26 532 887
Dépenses (Annexe B)			
Gouvernance	441 421	427 889	298 009
Administration	1 317 378	1 000 045	1 071 158
Enseignement	16 375 048	17 356 954	14 711 942
Opération et entretien	2 819 030	3 044 307	2 416 015
Transport des élèves	2 789 143	2 567 966	2 368 123
Frais de scolarité et autres	48 737	44 632	43 656
Services supplémentaires	-	272 997	383 730
Services complémentaires (note 17)	962 345	754 681	642 907
Services externes (note 18)	624 793	424 480	551 473
Autres dépenses	7 000	12 597	143 922
Total des dépenses	25 384 895	25 906 547	22 630 935
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(2 271 657)	260 375	3 901 952
Excédent accumulé au début de l'exercice (note 20)		38 755 362	34 853 410
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice		39 015 737	38 755 362

MARGE ET ENTENTE DE CRÉDIT

Le Conseil scolaire a une marge de crédit autorisée sous forme de découvert bancaire auprès de Concentra Financial Services pour une somme maximale de 2 500 000 \$ pour le financement du fonctionnement. La marge de crédit est remboursable sur demande et porte les intérêts au taux préférentiel de l'institution financière plus 1 % (3,75 % au 31 août 2010) dont l'intérêt est payé mensuellement. La marge de crédit est autorisée par le Conseil scolaire par une résolution d'emprunt et est garantie par un contrat de sûreté. La marge de crédit a un solde de néant au 31 août 2010.

Le Conseil scolaire a également conclu une entente de crédit avec MasterCard auprès de Concentra Financial Services. La limite de crédit autorisée globale pour toutes les cartes de MasterCard détenues au nom du Conseil scolaire est de 40 000 \$. Le Conseil scolaire avait un solde de 12 161 \$ au 31 août 2010.

Emprunt

Les détails de la dette à long terme sont comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Prêts pour autobus	293 000	347 937
Obligations locatives	842 963	168 040
	1 135 963	515 977

Prêt pour autobus - En novembre 2008, le Conseil scolaire a obtenu un prêt auprès de Concentra Financial Services pour financer l'achat de cinq autobus scolaires reçus au 31 août 2008 pour une somme de 384 562 \$. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 1,25 % (4,00 % au 31 août 2010), est remboursable par versements mensuels de principal de 4 578 \$ plus les intérêts dès janvier 2009 et vient à échéance en décembre 2015. Les garanties sont un contrat de sûreté et une résolution d'emprunt.

Obligations locatives - Le Conseil scolaire a contracté quatre baux pour équipements informatiques d'Apple Financial Services et De Lage Landen avec une juste valeur d'environ 1 268 743 \$ à la signature du contrat, entre mars 2008 et mars 2010. Les immobilisations corporelles louées ont des dates d'échéance entre mars 2012 et mars 2015 et ont un versement annuel global d'environ 317 185 \$ dû à la date d'anniversaire du contrat. Les immobilisations corporelles louées sont inclus avec l'équipement informatique dans la cédule des immobilisations corporelles avec une valeur comptable nette de 842 963 \$ au 31 août 2010 (168 040 \$ au 31 août 2009).

Les versements de principal de la dette à long terme pour les cinq prochains exercices et par après sont comme suit :

	Prêt pour autobus	Obligations locatives	Total
	\$	\$	\$
2011	54 938	317 185	372 123
2012	54 938	277 751	332 689
2013	54 938	248 027	302 965
2014	54 938	-	54 938
2015	54 938	-	54 938
Par après	18 310	-	18 310
Total	293 000	842 963	1 135 963

Les versements de principal et d'intérêts pour la dette à long terme pour les exercices terminés le 31 août 2009 et 2010 sont comme suit :

Excédent (déficit) accumulé

L'excédent (déficit) accumulé représente les actifs financiers et les actifs non financiers moins les passifs financiers. Le solde représente l'excédent accumulé des excédents (déficits) découlant des opérations du Conseil scolaire et des fonds générés par les écoles.

Certaines composantes de l'excédent (déficit) accumulé ont été affectées pour fins spécifiques tels que les fonds générés par les écoles et les réserves spéciales. Les montants affectés sont inclus dans l'excédent accumulé présenté sur l'état consolidé de la situation financière. Le Conseil scolaire ne maintient pas des comptes bancaires séparés pour les montants désignés à l'exception des fonds générés par les écoles puisque les écoles maintiennent les comptes bancaires pour ces fonds.

Les détails de l'excédent (déficit) accumulé sont comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Investis en immobilisations corporelles		
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles	38 400 604	36 085 772
Moins: Dette à long terme sur immobilisations corporelles	(1 135 963)	(515 977)
	37 264 641	35 569 795
Affecté à l'interne		
Fonds générés par les écoles	122 023	96 193
Fonds de bourses d'études	20 000	20 000
Surplus assignés aux conseils d'écoles	198 693	291 779
Autres réserves	922 079	922 079
	1 262 795	1 330 051
Non affecté	488 301	1 855 516
Total de l'excédant accumulé à la clôture de l'exercice	39 015 737	38 755 362

	2010	2009
	\$	\$
Surplus assignés aux conseils d'école		
Beau Soleil	18 319	94 849
Monseigneur de Laval	128 553	144 129
Notre-Dame-de-Vertus	51 821	52 801
Total des surplus assignés aux conseils d'école	198 693	291 779

Avantages sociaux futurs

Le Conseil scolaire fournit certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi, les absences rémunérées et prestations de cessation d'emploi à ses employés. Ces avantages incluent les congés de maladie qui s'accumulent mais qui ne s'acquittent pas, les allocations de retraite et les vacances courues. Les obligations liées à ces prestations sont déterminées par le biais d'hypothèses actuarielles en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service en se servant des meilleurs prévisions établies par la direction pour le taux prévu d'actualisation, d'inflation, d'augmentation des salaires, de cessation d'emploi, de retraite, et de mortalité. Les obligations sont comptabilisées et présentées au poste « Avantages sociaux futurs » sur l'état consolidé de la situation financière.

La mise en vigueur de la constatation du passif des avantages sociaux futurs a eu lieu le 1^{er} septembre 2008. Le Conseil scolaire a constaté à cette date la totalité du passif au titre de ces avantages pour les années de services précédentes.

Les détails des avantages sociaux futurs sont comme suit :

Conseil des écoles fransaskoises

Date de l'évaluation actuarielle	au 31 août 2010	au 31 août 2009
Hypothèses actuarielles servies :		
Taux d'augmentation des salaires (en pourcentage)	3,5 % à 9,20 %	3,5 % à 9,20 %
Taux d'actualisation (en pourcentage)	3,6 %	4,1 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés (en années)	15	15

Obligation pour avantages sociaux futurs	2010	2009
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	213 900	175 900
Charge au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	35 800	33 900
Charge d'intérêts	9 800	9 000
Prestations versées	(19 400)	(11 900)
(Gains) pertes actuariels	13 300	7 000
Modifications aux régimes	(8 900)	-
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	244 500	213 900
Gains (pertes) actuariels non amortis	(19 800)	-
Obligation pour avantages sociaux futurs à la clôture de l'exercice	224 700	213 900

Dépense pour avantages sociaux futurs	2010	2009
	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	35 800	33 900
Charge d'intérêts	9 800	9 000
Amortissement des gains / pertes actuariels nets	500	-
Modifications au régime	(8 900)	-
Coût des avantages sociaux pour les services rendus	37 200	42 900

Revenus reportés

Les détails des revenus reportés sont comme suit :

	Montants Solde au 31 août 2009	Constatés comme reçus au cours de l'exercice	revenus au cours de l'exercice	Solde au 31 août 2010
	\$	\$	\$	\$
Province de la Saskatchewan				
Octrois pour les opérations	247 497	19 925 752	19 996 326	176 923
Octroi pour projets d'immobilisations	-	3 218 653	2 400 515	818 138
Frais de scolarité	-	246 529	196 344	-
Revenus affectés	-	13 630	-	13 630
	<hr/>			<hr/>
Total	247 497	23 404 564	22 593 185	1 058 876

Engagements contractuels

Le Conseil scolaire a des baux pour location d'installations et d'équipements qui prennent échéance entre 2011 et 2015 avec des versements annuels globaux d'environ 75 000 \$.

Engagements pour projets d'immobilisations par le Ministère de l'Éducation

Le Ministère de l'Éducation a approuvé des transferts au Conseil scolaire pour les projets d'immobilisations en cours à la clôture de l'exercice. Il est prévu que le CCSP établira des normes pour le traitement des transferts provenant du gouvernement par la clôture du prochain exercice financier du Conseil scolaire et la méthode comptable pour ces projets est également en cours de révision.

Par conséquent, les transferts pour projets d'immobilisations ne sont pas rapportés dans les états financiers consolidés du Conseil scolaire, et le détail s'y rattachant est comme suit au 31 août 2010 :

Engagement total du Ministère	8 012 986 \$
Montants rapportés comme revenu et compte à recevoir par le Conseil scolaire	<u>1 451 247 \$</u>
Engagement pas rapporté par le Conseil scolaire	6 561 739 \$